

 **Breaking News. Brigitte Macron poursuit Xavier Poussard pour... cyberharcèlement !**

[illegible]

BRIGADE DE REPRESSION DE LA  
DELINQUANCE CONTRE LA  
PERSONNE  
36, RUE DU BASTION  
75017 PARIS  
Tel : 01 [REDACTED]  
Fax : 01 [REDACTED]  
Code INSEE :

P. V. : n°2024/000837

AFFAIRE :  
C/X

OBJET :  
AUDITION PLAINTE DE  
MADAME TROGNEUX EPOUSE  
MACRON BRIGITTE

# PROCES-VERBAL

PV n° 02265/2024/000837

L'an deux mil vingt quatre,  
Le deux décembre, à seize heures trente

Nous, [REDACTED]  
BRIGADIER CHEF DE POLICE  
En fonction à PARIS

OFFICIER DE POLICE JUDICIAIRE en résidence BRDP  
--- Nous trouvant Au 55 rue du Faubourg Saint Honoré à Paris 8,  
--- Poursuivant l'exécution des instructions contenues dans le soit-transmis n°  
24241000060 en date du 30/08/2024 de Monsieur [REDACTED] VICE  
PROCUREUR DE LA REPUBLIQUE près le TJ PARIS, ---  
--- Poursuivant l'enquête en la forme préliminaire,  
--- Vu les articles 75 et suivants du Code de procédure pénale, ---  
--- En compagnie de Monsieur [REDACTED], Commissaire  
Divisionnaire de Police, ---  
--- Rendez-vous préalablement pris, sommes mis en présence de Madame  
MACRON Brigitte qui déclare:---

## --- SUR SON IDENTITE:---

---"Je me nomme Brigitte TROGNEUX épouse MACRON.---  
--- Je suis née le 13 avril 1953 à Amiens (80).---  
--- Je suis de nationalité française.---  
--- Je demeure au 55 rue du Faubourg Saint Honoré à Paris 08.---

## --- SUR LES FAITS:---

— Question : Nous sommes ici dans le cadre d'une procédure diligentée pour des faits de cyberharcèlement dont vous êtes victime. D'ores et déjà, pouvez-vous faire part de votre ressenti vis à vis de ceux-ci ?---

---Réponse : C'est un des sujets sur lesquels je me suis très vite penchée parce que j'ai été interpellée par les plus jeunes souffrant d'être victimes de harcèlement et que j'aide par les fondations des hôpitaux.---

--- Je me rends compte de la difficulté lorsqu'il s'agit de demander la suppression de supports numériques sans avoir à déposer plainte, c'est très lourd. J'aimerais que l'on ait des recours plus immédiats.---

— Question : Savez-vous en quels termes exacts ces propos ont-ils été tenus ou encore la teneur des rumeurs pouvant être colportées à votre rencontre ?---

— Réponse : Ce sont les mêmes sujets odieux qui reviennent toujours. C'est une réécriture de mon histoire familiale, il y a des menaces et des propos intenable.---

--- Ils disent que j'aurais menti sur mon identité, et sur mon état civil.---



— **Question : Quels contenus numériques (écrits, image ou vidéos) ont été portés à votre connaissance et le cas échéant de quelle manière?---**

— **Réponse :** J'essaie de ne pas imprimer parce qu'après vous ne vous en débarez pas. Cela tourne en boucle ensuite c'est une charge qui est quand même très lourde d'être la femme du Président de la République et vous ne pouvez pas la remplir si vous êtes destabilisée.---

--- J'ai préféré agir d'où cette plainte.---

--- On ne me fait pas part de tout et ce pour me protéger, spontanément je ne lis pas ce qui se dit sur moi et je ne le fais pas pour préserver mon équilibre.---

--- Cependant j'ai bien conscience de ce qui est écrit à mon encontre de par mes proches ou par des connaissances. Je ne suis pas initialement à la recherche de tout cela.---

— **Question : Nous vous représentons l'ensemble des messages diffusés à votre encontre sur le réseau social X (anciennement Twitter) incriminés dans la présente procédure. Que ressentez-vous à la lecture de ce document ?---**

— **Réponse :** Je ne préfère pas les revoir, tout est odieux.---

— **Question : A partir de quelle époque vous rappelez-vous avoir été victime de ce harcèlement ? Avez-vous ressenti récemment une recrudescence de ces agissements?---**

— **Réponse :** Cela a commencé en 2021 et c'est devenu beaucoup plus intense et conséquent à partir de la vidéo de Delphine Jegousse dite Amandine Roy et Nathalie Rey dite Natacha Rey.---

— **Question : Avez-vous par le passé dénoncé des faits similaires auprès de l'autorité judiciaire ?---**

— **Réponse :** J'ai déposé plainte en janvier 2022 avec constitution de partie civile pour des faits de diffamation qui visaient Mesdames Roy et Rey dont le jugement a été rendu le 12.09.2024 par la 17ème chambre et dont les mises en cause ont fait appel.---

— **Question : Cette procédure et cette condamnation ont-elles fait cesser ces rumeurs et ces attaques ? Ou au contraire ont-elles alimenté celles-ci en exacerbant des thèses complotistes? ---**

— **Réponse :** Effectivement c'est une justice inique à leurs yeux, Ils pensent qu'il y a une collusion entre l'exécutif et le judiciaire, qu'il n'y a pas de séparation.---

--- Les photo-montages circulent encore, fondamentalement rien n'a changé.---

— **Question : Avez-vous déjà entendu parler de Monsieur Xavier Poussard, rédacteur en chef de la revue Faits et Documents ?---**

— **Réponse :** Les premiers articles de Xavier POUSSARD j'en ai pris connaissance longtemps après les premières diffusions des rumeurs me concernant.---

— **Question : Connaissez-vous les thèses développées dans cet ouvrage ? Avez-vous pris connaissance du contenu et surtout des conclusions de cette « enquête » ?---**

— **Réponse :** Oui.---

— **Question : Les résultats des investigations menées par Monsieur Xavier POUSSARD s'établissent comme suit : vous, né Jean-Michel Trogneux, auriez pris l'identité de votre soeur Brigitte, qui avait épousé Monsieur André Auzière et donné naissance par cette union, à trois enfants, Sébastien, Laurence et Tiphaine.**

— **Réponse :** Il y a différentes thèses ou versions qui changent régulièrement mais le fond consiste à dire que je suis un homme.---

--- Tout ce que dit cet homme est fantaisiste et faux.---



— Question : Monsieur Xavier POUSSARD vous a-t-il sollicitée de quelque façon que ce soit à l'occasion de la parution de cet ouvrage ?---

— Réponse : Non il n'y a eu aucune demande faite auprès de mon cabinet.---

--- Question : Avez-vous déjà entendu parler de Zoé Sagan ?---

— Réponse : Oui, J'ai entendu parler de son identité. Il dit lui-même se nommer Monsieur POIRSON.---

--- Question : Avez-vous déjà entendu parler de Candace Owen ? ---

— Réponse : Oui bien sûr et mon conseil aux Etats-Unis, Maître CLARE a lancé une procédure à son encontre pour exiger des excuses et des rectifications ou rétractations publiques sinon la procédure suivra son cours.---

— Question : Estimez-vous que le relai à l'international des propos de Monsieur POUSSARD du fait de son statut de journaliste, en particulier par Zoé Sagan et Candace Owen, vous a été particulièrement préjudiciable ?---

— Réponse : Bien sûr. C'est une évidence.---

— Question : Quelles répercussions ces attaques ont-elles dans votre vie ? Dans celle de vos proches ?---

— Réponse : Sur les petits enfants c'est très difficile à mesurer certains parlent on arrive à les aider, à discuter, c'est plus inquiétant pour ceux qui se taisent. Toutes ces allégations ont un fort retentissement sur mon entourage et moi-même, certains en parlent ou le verbalisent d'autres non et mes enfants aussi m'alertent sur ce que peuvent ressentir mes petits-enfants mais il est certain qu'ils entendent que leur grand-mère est un homme.---

— Question : Faites-vous une différence entre les attaques dirigées directement contre votre personne et celles visant la fonction de votre époux ?---

— Réponse : Je pense qu'on se sert de moi pour l'atteindre, c'est mon sentiment.---

— Question : Dans la mesure où ces propos sont en l'espèce relayés de façon plus « documentée » et à l'international, estimez-vous en subir un préjudice accru ? ---

— Réponse : Je n'ai pas un séjour à l'étranger sans que l'on m'en parle. Il n'y a pas un conjoint de chef d'état qui n'est pas au courant.---

--- Question: Souhaitez-vous déposer plainte nommément contre Messieurs Poussard, Poirson-Atlan, contre Delphine JEGOUSSE alias Amandine ROY, ainsi que contre toute personne ayant contribué à ce cyber-harcèlement ?---

--- Réponse: Oui je dépose plainte pour les faits évoqués supra contre les Messieurs POUSSARD et POIRSON-ATLAN et Madame JEGOUSSE Delphine dite Amandine ROY ainsi que toute autre personne que l'enquête permettra d'identifier.---

--- Je prends acte des dispositions des articles 10-2 et 15-3 du code de procédure pénale, soit mon droit à:---

— Obtenir la réparation de leur préjudice, par l'indemnisation de celui-ci ou par tout autre moyen adapté, y compris, s'il y a lieu, une mesure de justice restaurative.---

— Me constituer partie civile soit dans le cadre d'une mise en mouvement de l'action publique par le parquet, soit par la voie d'une citation directe de l'auteur des faits devant la juridiction compétente ou d'une plainte portée devant le juge d'instruction---

— Etre, si elles souhaitent se constituer partie civile, assistées d'un avocat qu'elles

peuvent choisir ou qui, à leur demande, est désigné par le bâtonnier de l'ordre des avocats près la juridiction compétente, les frais étant à la charge des victimes sauf si elles remplissent les conditions d'accès à l'aide juridictionnelle ou si elles bénéficient d'une assurance de protection juridique---

— Etre aidées par un service relevant d'une ou de plusieurs collectivités publiques ou par une association conventionnée d'aide aux victimes---

--- Je prends acte que vous me communiquez les coordonnées d'une association à savoir:---

Paris Aide aux Victimes

Antenne sud (13ème) : 01.45.88.18.00 [contact13@pav75fr](mailto:contact13@pav75fr)

Antenne nord (17ème) : 01.53.06.83.50 - [contact17@pav75fr](mailto:contact17@pav75fr)

"Je prends acte que vous me communiquez les renseignements relatifs aux consultations gratuites d'avocats au Tribunal de Paris, en matinée 01 44 32 49 01 ainsi que les coordonnées du bureau d'aide aux victimes situé au Tribunal de Paris, rez de chaussée, Parvis du Tribunal 75 017 Paris.

Permanence du lundi au vendredi de 09h à 12h et de 13h à 18h00 ;

téléphone (numéro vert) 0800 17 89 05 ; un numéro fixe : 01 44 32 77 08

adresse électronique : [bav-tgi-paris@justice.fr](mailto:bav-tgi-paris@justice.fr)

— Saisir, le cas échéant, la commission d'indemnisation des victimes d'infraction, lorsqu'il s'agit d'une infraction mentionnée aux articles 706-3 ou 706-14 du présent code---

— Etre informées sur les mesures de protection dont elles peuvent bénéficier, notamment les ordonnances de protection prévues au titre XIV du livre Ier du code civil. Les victimes sont également informées des peines encourues par les auteurs des violences et des conditions d'exécution des éventuelles condamnations qui pourraient être prononcées---

— Pour les victimes qui ne comprennent pas la langue française, de bénéficier d'un interprète et d'une traduction des informations indispensables à l'exercice de leurs droits.---

— Etre accompagnées chacune, à leur demande, à tous les stades de la procédure, par leur représentant légal et par la personne majeure de leur choix, sauf décision contraire motivée prise par l'autorité judiciaire compétente---

— De déclarer comme domicile l'adresse d'un tiers, sous réserve de l'accord exprès de celui-ci.---

--- Je prends acte que je serai informé de la suite donnée à cette affaire par le parquet territorialement compétent, dans le cas où le cas où le ou les auteurs seraient identifiés.---

--- Je prends acte que vous me remettez une copie de ma plainte.---

--- Après lecture faite par elle-même, Madame Brigitte MACRON persiste et signe avec nous et notre chef de service le présent procès-verbal.---

Madame MACRON

M. [REDACTED]





**Xavier Poussard**  @XavierPoussard · 4h

Mais, pour exister juridiquement, le cyberharcèlement doit avoir entraîné une altération de la santé mentale de la personne qui se dit visée, en l'occurrence Brigitte Macron. Or, comme le révèle le dossier, Brigitte Macron a refusé de se soumettre à cet examen auprès de l'Unité Médico-Judiciaire.

[illegible]

BRIGADE DE REPRESSION DE LA  
DELINQUANCE CONTRE LA  
PERSONNE  
36, RUE DU BASTION  
75017 PARIS  
Tel : [REDACTED]  
Fax : [REDACTED]  
Code INSEE :

P. V. : n°2024/000837

AFFAIRE :  
C/X

OBJET :  
Attache téléphonique avec le  
conseil de Madame Brigitte  
TROGNEUX, épouse MACRON

# PROCES-VERBAL

PV n° 02265/2024/000837

L'an deux mil vingt quatre,  
Le cinq septembre, à onze heures quarante cinq

Nous, [REDACTED]  
BRIGADIER CHEF DE POLICE  
En fonction à la BRDP

OFFICIER DE POLICE JUDICIAIRE en résidence à PARIS

- Nous trouvant au service,
- Poursuivant l'exécution des instructions contenues dans le soit-transmis n° 24241000060 en date du 30/08/2024 de Monsieur [REDACTED], VICE PROCUREUR DE LA REPUBLIQUE près le TJ PARIS, ---
- Poursuivant l'enquête en la forme préliminaire,
- Vu les articles 75 et suivants du Code de procédure pénale, ---
- En date et heure du présent procès-verbal, prenons contact par téléphone avec Maître Jean ENNOCHI, avocat à la Cour et conseil de Madame Brigitte TROGNEUX, épouse MACRON, ---
- Expliquons à notre interlocuteur qu'il serait souhaitable que sa cliente fasse l'objet d'une expertise psychiatrique, et ce en vue d'établir des ITT quant au retentissement psychologique qui pourrait résulter du cyber-harcèlement dont elle est la cible. ---
- Maître Jean ENNOCHI en prend acte et nous informe qu'il reviendra vers nous après en avoir fait part à sa cliente. ---
- Il évoque également la diffusion ce jour, à 20h00, sur la chaîne internet LE MEDIA 4-4-2, d'une émission au cours de laquelle Zoe Sagan et Xavier Poussard seront interviewés. ---
- Donr procès-verbal. ---

L'Officier de Police Judiciaire



**DESTINATAIRE**TRIBUNAL JUDICIAIRE  
DE PARISMme LE PROCUREUR DE LA  
REPUBLIQUE  
DE PARIS**RÉSERVE AU DESTINATAIRE****PREFECTURE DE POLICE**  
DIRECTION DE LA POLICE JUDICIAIRE**Brigade de Répression de la  
Délinquance contre la Personne**P.V. :  
2024/837**RAPPORT DE  
TRANSMISSION**

VU ET TRANSMIS

Le 16/06/2025

**Le Commissaire Divisionnaire  
Chef de service  
Julie BOUDIN**Didier PRIEUR  
Commandant  
Fonctionnaire

Le 16/06/2025

**RAPPORT**

Le Major de Police

[REDACTED]

en fonction à la Brigade de Répression de la Délinquance contre  
la Personne

à

**M. le Procureur de la République  
près le TJ de Paris**

Sous couvert de la voie hiérarchique

**OBJET: Compte rendu de l'enquête préliminaire diligentée sous le  
n°2024/837****AFFAIRE : C/X Cyberharcèlement****Réf : Vos soit-transmis référencés 24241000060 du 30/08/2024****P/J : L'original de la procédure 2024/837**

Le 30/08/2024, vous saisissiez notre service suite à la lettre plainte de Mme Brigitte MACRON, pour les faits de cyberharcèlement et de provocation publique non suivie d'effet à commettre des atteintes volontaires à la vie ou à l'intégrité physique de la personne dont elle était victime. Celle-ci faisait en effet l'objet sur les réseaux sociaux d'une incessante et violente campagne de dénigrement concernant son genre et la différence d'âge avec son époux, le Président de la République Emmanuel MACRON.

Mme MACRON ne souhaitait pas se faire examiner par le médecin des UMJ.

Suite aux réquisitions adressées à Twitter et GOOGLE, les informations qui nous étaient communiquées permettaient d'identifier une grande partie des auteurs des messages signalés par Madame MACRON ou relevés lors des constatations effectuées par le PNLH.

Il convient de noter la présence parmi elles de deux personnes habitués à commettre ce type de faits. Tout d'abord Aurélien POIRSON-ATLAN, notoirement comme étant l'utilisateur du compte Twitter « Zoe Sagan ». Celui-ci diffusait de manière habituelle des messages et des images attentatoires à la dignité et à la vie privée de ses victimes, qu'elles soient connues ou non, et n'hésitait pas à rendre publique leurs coordonnées téléphoniques et leurs adresses. Ces attaques sur les réseaux sociaux faisaient régulièrement l'objet de signalements auprès de la plateforme PHAROS. Il était en outre mis en cause dans plusieurs procédures de diffamation.



Xavier Poussard

@XavierPoussard



Translate post

Ironie de l'histoire, la Loi Schiappa de 2018 qui institue en France le délit de cyberharcèlement passible de trois ans d'emprisonnement et de 45 000 euros d'amende, est aussi la loi qui allonge le délai de prescription pour les détournements de mineur. Ce délai a ainsi été repoussé à 30 ans -contre 20 précédemment- à compter de la majorité du mineur -18 ans en France-, c'est-à-dire au 21 décembre 2025 pour ce qui est des circonstances dans lesquelles « Brigitte » s'est liée à @EmmanuelMacron, né le 21 décembre 1977.

La loi Schiappa, officiellement appelée loi du 3 août 2018 renforçant la lutte contre les violences sexuelles et sexistes, vise à lutter contre le harcèlement en France, y compris le cyberharcèlement. Cette loi a renforcé les sanctions pénales, notamment en ligne. Le cyberharcèlement est désormais considéré comme une circonstance aggravante, augmentant les peines encourues.

La loi du 3 août 2018 renforce les sanctions pénales pour le cyberharcèlement (articles 222-33-2 et 222-33-3 du Code pénal) :

**Harcèlement moral (en général) :** 1 an d'emprisonnement et 15 000 € d'amende.

**Harcèlement moral en ligne (cyberharcèlement) :** Les peines peuvent aller jusqu'à 2 ans d'emprisonnement et 30 000 € d'amende, et même 3 ans d'emprisonnement et 45 000 € d'amende dans certains cas aggravés, notamment si la victime est un mineur ou que le harcèlement a causé une infirmité.

**Harcèlement de groupe :** La loi prévoit également des sanctions pour le harcèlement de groupe, pouvant aller jusqu'à 3 ans de prison et 45 000 € d'amende.

3 août 2018, a marqué le début de l'ère des lois visant à mieux protéger les victimes de harcèlement en France, notamment en ligne. Avant, le délai était de 20 ans. La loi vise à mieux protéger les victimes, même après la majorité du mineur.

La loi Schiappa, officiellement appelée loi du 3 août 2018 renforçant la lutte contre les violences sexuelles et sexistes, vise à lutter contre le harcèlement, y compris le cyberharcèlement. Cette loi a renforcé les sanctions pénales pour le harcèlement moral, notamment en ligne. Le cyberharcèlement est désormais considéré comme une circonstance aggravante, augmentant les peines encourues. 

### Sanctions pour le cyberharcèlement (articles 222-33-2 et 222-33-2-2 du Code pénal):

- **Harcèlement moral (en général):** 1 an d'emprisonnement et 15 000€ d'amende. 
- **Harcèlement moral en ligne (cyberharcèlement):** Les peines peuvent être portées à 2 ans d'emprisonnement et 30 000€ d'amende, et même 3 ans d'emprisonnement et 45 000€ d'amende dans certains cas aggravés, comme lorsque la victime est un mineur ou que le harcèlement a causé une incapacité de travail. 
- **Cyberharcèlement de groupe:** La loi prévoit également des sanctions spécifiques pour le harcèlement de groupe, pouvant aller jusqu'à 3 ans de prison et 45 000 euros d'amende. 

La loi Schiappa, promulguée le 3 août 2018, a modifié la prescription des crimes sexuels commis sur mineurs en France, l'allongeant à 30 ans après la majorité de la victime. Auparavant, le délai était de 20 ans après la majorité pour les viols sur mineurs. Cette loi vise à mieux protéger les victimes et à faciliter les poursuites judiciaires, même après un long délai. 



**Xavier Poussard** @XavierPoussard · 4h



Pour caractériser ce « cyberharcèlement » comme une « action de groupe », les autorités françaises ont sélectionné une dizaine d'internautes anonymes ayant retweeté ou commenté des contenus relatifs à Brigitte Macron. Ensuite, la police a demandé à @Google ou à @X de fournir les données relatives aux numéros de téléphones associés à leur compte. Puis, une fois identifiés, ces individus ont été placés sous surveillance policière à leur insu pendant des mois (déplacements tracés, relevés de comptes bancaires, etc.). Enfin, en décembre 2024, de façon simultanée, tous ont été perquisitionnés et placés en garde-à-vue, dont une personne handicapée à 75%. La police leur a alors posé des questions du type : « connaissez-vous Xavier Poussard ? »

Pour rappel, cette opération avait été pilotée depuis l'@Elysee par le préfet Patrice Faure, directeur de cabinet de la présidence de la République, ce qui constitue non seulement une intervention du pouvoir exécutif sur le pouvoir judiciaire – atteinte manifeste à la séparation des pouvoirs qui est le socle d'un régime démocratique –, mais aussi un détournement des moyens de l'État pour régler une affaire de nature privée puisque Brigitte Macron ne bénéficie d'aucun statut particulier en France où le statut de « Première dame » n'existe pas.



## B Emmanuel Macron, l'art du secret

Un homme qui aime le secret et l'isolement. Emmanuel Macron, président de la République, est un homme qui aime le secret et l'isolement. Emmanuel Macron, président de la République, est un homme qui aime le secret et l'isolement.

Nouvelle-Calédonie et la Guyane, à l'habitude des situations difficiles. C'est sur son bureau que reposent les alertes des préfets et des services de gendarmerie. Tous les chefs d'État ont eu la peste de campagnes calédoniennes. Pendant l'affaire Steven Markovic, cet employé d'Alan Dufrenoy (1975-2020) dont l'assassinat avait déclenché la chronique à la fin des années 1960. Épouse de Georges Pompidou, Claude Pompidou (1912-2007), avait été victime d'un montage photographique visant à faire croire à sa participation à des ventes d'œuvres. Mais jamais un président et son épouse n'ont suscité autant d'attaques qu'Emmanuel et Brigitte Macron. C'est le problème des deux secrets. Ils suscitent tous les fantasmes. Patrice Faure appelle cela « gérer le risque réputationnel ». Et c'est contre cela qu'il doit lutter au quotidien. Depuis 2013, une autre histoire circule dans les sphères complétoises et les réseaux d'extrême droite, qui affirment que « Brigitte Macron est un homme ». La première dame est rebaptisée Jean-Michel Tringali, le nom de son frère, comme si l'un et l'autre ne faisaient qu'un ? Le mariage est-il un piège ? L'affaire est suivie de près par

251

l'Elysée. Emmanuel Macron sait que son épouse est soumise. Il sait aussi que l'info est relayée par les télévisions nationales, puis, puis et jusqu'aux États-Unis par une figure de la droite alternative triomphante et négationniste, Candice Owens, que l'histoire connaît bien. Emmanuel Macron est un homme qui aime le secret et l'isolement. Emmanuel Macron, président de la République, est un homme qui aime le secret et l'isolement. Emmanuel Macron, président de la République, est un homme qui aime le secret et l'isolement.



# Emmanuel Macron, l'art du **secret**

**B** rûle tout ? » En 2017, pendant sa première campagne présidentielle, entre deux meetings et rendez-vous, Emmanuel Macron tendait parfois à son garde du corps des chemises cartonnées et, pour celles de couleur rouge, lui intimait de faire disparaître leur contenu. Alexandre Benalla, qui veille alors sur la sécurité du candidat, s'en souvient bien : il jetait lui-même les feuilles de papier dans un fût en métal, au sous-sol du QG de campagne, rue de l'Abbé-Groult, dans le 15<sup>e</sup> arrondissement de Paris, et y mettait le feu. Parfois, un brasero improvisé était allumé au bord de la route, sur le chemin d'un aéroport d'où le futur président décollait pour rejoindre une réunion publique. A l'intérieur, des notes, des idées griffonnées, des documents de campagne variés... Emmanuel Macron n'était pas encore élu que déjà le secret était une obsession.

« Hypercloisonné », « superparano », « énigmatique »... Voilà comment ses très proches collaborateurs décrivent le président de la République. C'est le lot des chefs d'État. Mais la méfiance et la précaution sont des réflexes qu'Emmanuel Macron a appris très tôt. Une

Emmanuel Macron fonctionne en silos. Avec les « boucles » de messagerie téléphonique, lui seul sait à qui il parle, la nuit, puisque cet insomnique travaille, souvent jusqu'à

**LE PRÉSIDENT ET SON DOUBLE 4/4** Dans ce dernier volet de notre série consacrée à l'évolution du président de la République depuis son arrivée à l'Elysée, « Le Monde » décrypte la façon dont il gère les questions de sécurité personnelle et de protection de son image

diaire des services de l'Elysée mais aussi par courrier personnel, Emmanuel Macron n'a pas donné suite).

Emmanuel Macron lui-même, ont suscité de sordides attaques contre lui et son épouse, notamment de la part de l'agence pro-Kremlin Sputnik et du tabloïd russe Komso-

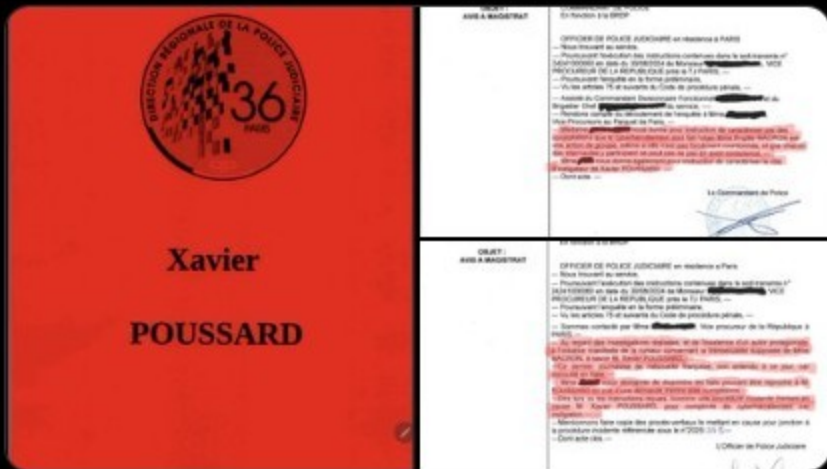
19. Dans *Un président et son double. Emmanuel Macron, l'art du secret*, Le Monde, 24 décembre 2024, on lit : « Mais protéger son image, c'est une autre affaire. À l'Élysée, le directeur de cabinet, Patrice Faure, en est chargé, en plus de ses autres dossiers. Cet ancien de la direction générale de la sécurité extérieure réunit régulièrement le commandement militaire de l'Élysée et la direction de la sécurité de la présidence de la République pour surveiller les rumeurs et menaces touchant Emmanuel Macron et sa famille. Ni énarque ni profil grandes écoles, mais de longues années dans les forces spéciales : Patrice Faure, lui aussi proche d'Alexandre Benalla et passé par la Nouvelle-Calédonie et la Guyane, a l'habitude des situations difficiles. C'est sur son bureau que remontent les alertes des préfets et des services de gendarmerie. Tous les chefs d'État ont été la proie de campagnes calomnieuses. Pendant l'affaire Stevan Markovic, cet employé d'Alain Delon (1935-2024) dont l'assassinat avait défrayé la chronique à la fin des années 1960, l'épouse de Georges Pompidou, Claude Pompidou (1912-2007), avait été victime d'un montage photographique visant à faire croire à sa participation à des soirées échangistes. Mais jamais un président et son épouse n'ont suscité autant d'attaques qu'Emmanuel et Brigitte Macron. C'est le problème des êtres secrets : ils suscitent tous les fantasmes. Patrice Faure appelle cela « gérer le risque réputationnel ». Et c'est contre cela qu'il doit bâtir un rempart. Depuis 2021, une intox insensée circule dans les sphères complotistes et les réseaux d'extrême droite, qui affirment que « Brigitte Macron est un homme ». La première dame est rebaptisée Jean-Michel Trogneux, le nom de son frère, comme si l'un et l'autre ne faisaient qu'un ! Si extravagante soit-elle, l'affaire est suivie de près par

l'Élysée : Emmanuel Macron sait que son épouse en souffre. Il sait aussi que l'infox est relayée par les télévisions nationales turque, russe et jusqu'aux États-Unis par une figure de la droite alternative trumpiste et négationniste, Candace Owens, que Marion Maréchal et Éric Zemmour avaient invitée à un meeting, en 2019. Bref, à nouveau, des réseaux étrangers s'en mêlent. Dans le jargon de la sécurité élyséenne, on parle de « menaces projetées ». Le 12 septembre, les deux femmes à l'origine de l'infox ciblant Brigitte Macron – qui se disent l'une « médium », l'autre « journaliste indépendante autodidacte » – ont été condamnées pour diffamation. Le cas « Zoé Sagan » s'est également invité aux réunions présidées par Patrice Faure, chargé de coordonner les actions en justice. Ce pseudonyme cache un publicitaire d'Arles (Bouches-du-Rhône), Aurélien Poirson-Atlas, qui sous prétexte de raconter la comédie du pouvoir, diffuse fausses informations et accusations crapoteuses contre les élites. Il semble obsédé par le couple présidentiel. Le 27 août 2024, Brigitte Macron dépose plainte pour cyberharcèlement ; le 10 décembre, quatre hommes sont interpellés, dont le fameux « Zoé Sagan », placé trente-six heures en garde à vue. En cause, « de nombreux propos malveillants portant sur le genre, la sexualité de Brigitte Macron ainsi que la différence d'âge avec son conjoint selon un angle l'assimilant à la pédophilie », résume le parquet de Paris. Le plus sensible, en matière de « risque réputationnel », ce sont les photos. »



**Xavier Poussard** @XavierPoussard · 4h

Tout au long de l'enquête menée intégralement à charge, Xavier Poussard est présenté comme l'« instigateur » d'une campagne de « cyberharcèlement » visant Brigitte Macron, la vice-procureure du Parquet de Paris allant jusqu'à donner pour « instruction de caractériser le rôle d'instigateur de Xavier Poussard », accusé de « complicité de cyberharcèlement par instigation ».



3



31



125



6.3K





**Xavier**

**POUSSARD**



BRIGADE DE REPRESSION DE LA  
DELINQUANCE CONTRE LA  
PERSONNE

36, RUE DU BASTION  
75017 PARIS

Tel : [REDACTED]

Fax : 01 [REDACTED]

Code INSEE :

P. V. : n°2024/000837

AFFAIRE :

C/X

OBJET :

AVIS A MAGISTRAT

# PROCES-VERBAL

PV n° 02265/2024/000837

L'an deux mil vingt quatre,  
Le vingt neuf novembre, à quinze heures trente

Nous, [REDACTED]  
COMMANDANT DE POLICE  
En fonction à la BRDP

OFFICIER DE POLICE JUDICIAIRE en résidence à PARIS

- Nous trouvant au service,
- Poursuivant l'exécution des instructions contenues dans le soit-transmis n° 24241000060 en date du 30/08/2024 de Monsieur [REDACTED], VICE PROCUREUR DE LA REPUBLIQUE près le TJ PARIS, ---
- Poursuivant l'enquête en la forme préliminaire,
- Vu les articles 75 et suivants du Code de procédure pénale, ---
- Assisté du Commandant Divisionnaire Fonctionnel [REDACTED] et du Brigadier Chef [REDACTED] du service, ---
- Rendons compte du déroulement de l'enquête à Mme [REDACTED], Vice-Procureure au Parquet de Paris, ---
- Madame [REDACTED] nous donne pour instruction de caractériser par des constatations que le cyberharcèlement dont fait l'objet Mme Brigitte MACRON est une action de groupe, même si elle n'est pas forcément coordonnée, et que chacun des internautes y participant ne peut pas ne pas en avoir conscience. ---
- Mme [REDACTED] nous donne également pour instruction de caractériser le rôle d'instigateur de Xavier POUSSARD. ---
- Dont acte. ---

Le Commandant de Police



# PROCES-VERBAL

PV n° 02265/2024/000837

BRIGADE DE REPRESSION DE LA  
DELINQUANCE CONTRE LA  
PERSONNE  
36, RUE DU BASTION  
75017 PARIS  
Tel : [REDACTED]  
Fax : [REDACTED]  
Code INSEE :

P. V. : n°2024/000837

AFFAIRE :  
C/X

CYBER HARCELEMENT

OBJET :  
AVIS A MAGISTRAT

L'an deux mil vingt cinq,  
Le sept mars, à onze heures

Nous, [REDACTED]  
MAJOR DE POLICE  
En fonction a la BRDP

OFFICIER DE POLICE JUDICIAIRE en résidence a Paris

--- Nous trouvant au service,  
--- Poursuivant l'exécution des instructions contenues dans le soit-transmis n°  
24241000060 en date du 30/08/2024 de Monsieur [REDACTED] VICE  
PROCUREUR DE LA REPUBLIQUE près le TJ PARIS, ---  
--- Poursuivant l'enquête en la forme préliminaire,  
--- Vu les articles 75 et suivants du Code de procédure pénale, ---  
--- Sommes contacté par Mme [REDACTED], Vice procureur de la République à  
PARIS, ---  
--- Au regard des investigations réalisées, et de l'existence d'un autre protagoniste,  
à l'initiative manifeste de la rumeur concernant la transexualité supposée de Mme  
MACRON, à savoir M. Xavier POUSSARD, ---  
--- Ce dernier, journaliste de nationalité française, non entendu à ce jour, car  
domicilié en Italie. ---  
--- Mme [REDACTED] nous demande de disjoindre les faits pouvant être reproché à M.  
POUSSARD en vue d'une demande d'entre aide européenne. ---  
--- Dès lors vu les instructions reçues, ouvrons une procédure incidente mettant en  
cause M. Xavier POUSSARD, pour complicité de cyberharcèlement par  
instigation. ---  
--- Mentionnons faire copie des procès-verbaux le mettant en cause pour jonction à  
la procédure incidente référencée sous le n°2025/ 558 ---  
--- Dont acte clos. ---

L'Officier de Police Judiciaire

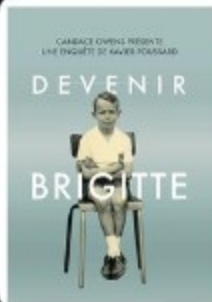
[Signature]  
[Stamp: PREFECTURE DE POLICE - 512 N° 14 DIRECTION DE LA POLICE JUDICIAIRE]



**Xavier Poussard** ✓ @XavierPoussard · 4h



Or, dans son travail de journaliste d'investigation, Xavier Poussard n'a fait que de couvrir l'affaire Trogneux, c'est-à-dire les poursuites engagées par les familles Trogneux et Auzière, contre Natacha Rey qui accusait Brigitte Macron d'être née homme sous le nom de Jean-Michel Trogneux. Les conclusions de Xavier Poussard n'ont pas été publiées sur les réseaux sociaux mais uniquement sur support papier, que ce soit à travers la lettre d'informations confidentielles qu'il a dirigée jusqu'en novembre 2024, puis à travers le livre [#BecomingBrigitte](#).



### Devenir Brigitte Broché - 21 février 2025

de Xavier Poussard (Auteur)

4,7 ★★★★★ 1 056 évaluations

**#1 Meilleure vente** dans Genre: Thématique d'actualité

Le 14 mai 2017, Emmanuel Macron arrive au pouvoir en France. Un an plus tôt, ce jeune homme âgé de 39 ans était totalement inconnu du grand public. Un bêtisier médiatique fut mené pour vendre aux Français le couple qu'il formait avec « Brigitte », une ravissante enseignante qu'il avait séduite alors qu'il avait 17 ans et qu'elle 36. Mais la chronologie ne collait pas et l'histoire avait été maintes fois racontée. Jusqu'à ce qu'il fut admis que lors de sa rencontre avec « Brigitte », Emmanuel Macron avait... 14 ans. Mais le passé de « Brigitte » restait inaccessible, comme si « Brigitte » était une autre personne que celle qu'il se prétendait être. Un mystérieux individu qui était devenu « Brigitte »...

Signaler un problème avec ce produit

Nombre de pages  
de l'illustration...



138 pages

Langue



Français

Date de  
publication



21 février 2025

Dimensions



16,81 x 2,16 x  
21,01 cm

ISBN-13



978-8715672219

[Voir tous les détails](#)

CANDACE OWENS PRÉSENTE  
UNE ENQUÊTE DE XAVIER POUSSARD

DEVENIR

BRIGITTE



## Devenir Brigitte Broché – 21 février 2025

de [Xavier Poussard](#) (Auteur)

4,7 ★★★★★ ✓ 1 056 évaluations

**#1 Meilleure vente** dans Grands thèmes d'actualité

Le 14 mai 2017, Emmanuel Macron arrivait au pouvoir en France. Un an plus tôt, ce jeune homme âgé de 39 ans était totalement inconnu du grand public. Un blitzkrieg médiatique fut mené pour vendre aux Français le couple qu'il formait avec « Brigitte », une ravissante enseignante qu'il avait séduite alors qu'il avait 17 ans et elle 36. Mais la chronologie ne collait pas et l'histoire avait été maintes fois réécrite. Jusqu'à ce qu'il fut admis que lors de sa rencontre avec « Brigitte », Emmanuel Macron avait... 14 ans. Mais le passé de « Brigitte » restait inaccessible, comme si « Brigitte » était une autre personne que celle qu'elle prétendait être. Un mystérieux individu qui était devenu « Brigitte »...

 [Signaler un problème avec ce produit](#)

Nombre de pages  
de l'édition...



338 pages

Langue



Français

Date de  
publication



21 février 2025

Dimensions



14.81 x 2.16 x  
21.01 cm

ISBN-13



979-8310672239

[Voir tous les détails](#)



**Xavier Poussard** @XavierPoussard · 4h



À chaque étape, c'est la stratégie médiatico-judiciaire aussi excessive que désastreuse adoptée par l'[@Elysee](#) qui a favorisé l'expansion de la « rumeur » par effet Streisand.

- Cantonnée sur sa page Facebook, la thèse de Natacha Rey a, dans un premier temps, été publiée par Xavier Poussard sous la forme interrogative parce que la première garde-à-vue de Natacha Rey à l'été 2021 constituait une base factuelle pour la relayer.

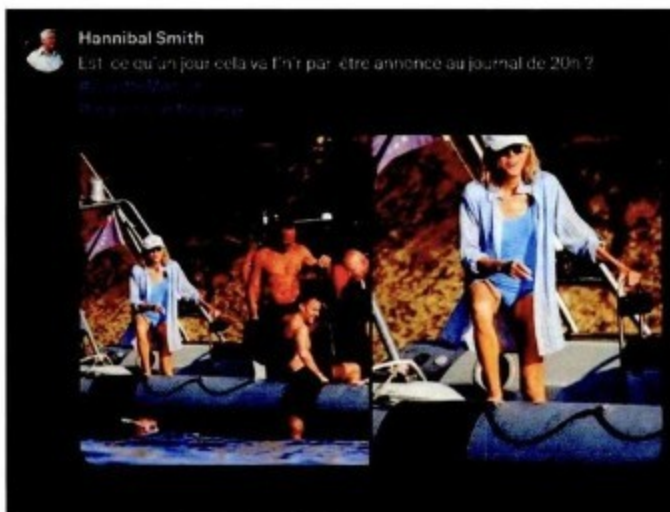
- Puis, l'annonce par Brigitte Macron de poursuite contre Natacha Rey en décembre 2021 a donné lieu à une dépêche de l'agence [@Reuters](#) qui a suscité une première vague de reprises à l'international.

- En mars 2024, l'affaire s'est exportée aux États-Unis via une dépêche de l'[@afpfr](#) rapportant la déclaration d'Emmanuel Macron selon laquelle « ceux qui disent que ma femme est un homme » est son « pire souvenir de président de la République ».

- Plus récemment, l'épisode de la gifle à Hanoï a connu un écho qu'il n'aurait sans doute pas eu si l'[@Elysee](#) n'avait pas assuré que les images d'[@AP](#) avait été « générées par l'IA » et « boostées par les russes ». Bref, à l'avenir, l'affaire Trogneux sera citée dans toutes les écoles de communication comme l'exemple de tout ce qu'il ne faut pas faire en matière de relations publiques. Mais comme les Macron inversent tout, ils cherchent maintenant des coupables et désignent Xavier Poussard comme « l'instigateur », comme si ce dernier (dont la présence sur les réseaux sociaux se résume à un compte X créé qu'en février 2025), avait les moyens d'« instiguer » une campagne mondiale de « cyberharcèlement ».

Un bon exemple de cette inversion accusatoire est donnée par la photo de Brigitte Macron mainte fois citée dans le dossier « cyberharcèlement ». Cette photo, initialement publiée dans l'édition slovène d'[@ELLEMAGAZINE](#), est issue d'un shooting de paparazzi au Fort de Brégançon, la résidence d'été de la présidence de la République, où les Macron avait pourtant fait construire une piscine, précisément pour pouvoir se baigner à l'abri des... paparazzi.

— Constatons alors la publication suivante :—



— Notons que ce tweet est toujours en ligne et accessible au public. Ce post comporte dix-sept (17) mentions « J'aime », a été vu plus de 7 300 fois et partagé à quinze (15) reprises.—

10

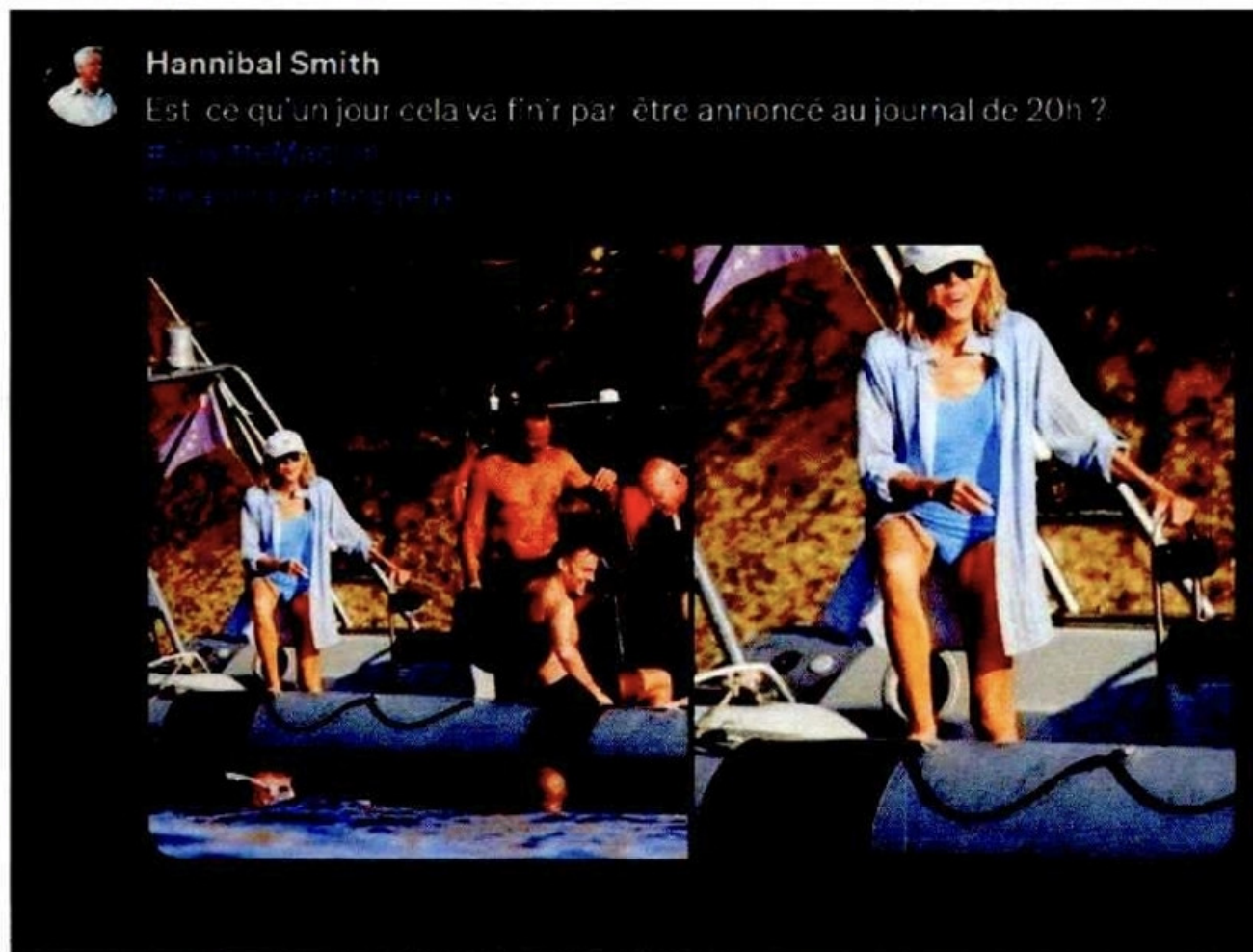
47

184

8.1K



— Constatons alors la publication suivante :---



— Notons que ce tweet est toujours en ligne et accessible au public. Ce post comporte dix-sept (17) mentions « J'aime », a été vu plus de 7 300 fois et partagé à quinze (15) reprises.---